

commande publique artistique 2021 •

création d'un parcours graphique aux
entrées de la Ville de Chaumont

→ *cahier des charges*

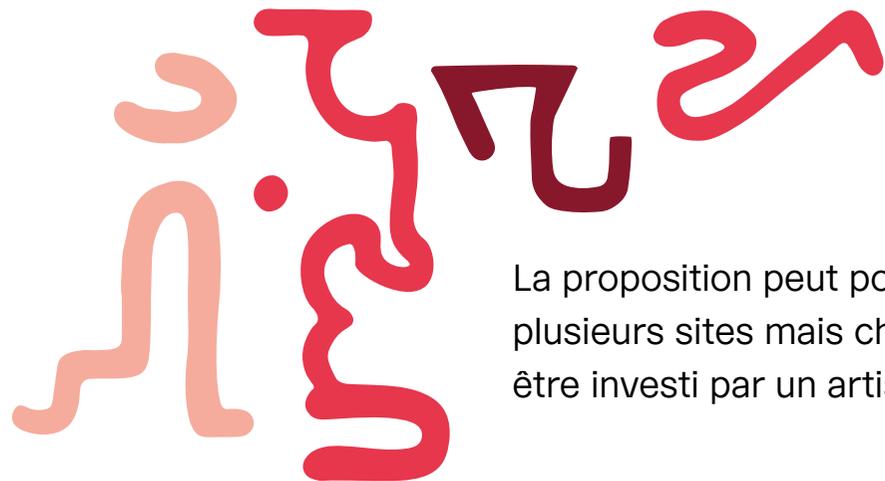


⇒ nature du projet

La reconnaissance, le développement et le rayonnement du design graphique sous ses formes les plus variées, pour le public le plus large, est une mission d'intérêt public à Chaumont. Dans ce contexte, et forte de son Centre National du Graphisme - Le Signe, unique en France, la Ville de Chaumont a décidé d'initier **un parcours graphique urbain** afin de valoriser prioritairement ses entrées de Ville qu'elle souhaite attractives et artistiques •

Les artistes sont invités à créer une œuvre originale in situ, qui intègre un parcours graphique urbain prédéfini par la Ville de Chaumont, sur 5 lieux situés aux entrées de la ville -

- ∞ **le mur de l'hôpital**
- ∞ **le gymnase Jean Masson**
- ∞ **la façade haute rue du Docteur Michel**
- ∞ **le mur de soutènement du parking sur l'avenue Foch**
- ∞ **le château d'eau du rond-point Ashton**



La proposition peut porter sur un ou plusieurs sites mais chaque site doit être investi par un artiste différent.



le mur d'enceinte de l'hôpital, avenue Carnot
106m (L) x 2m80 (H)



le gymnase Jean Masson, rue Durant
27m (L) x 7m95 (H)



la façade haute rue du Dr Michel
4m60 (L) x 9m60 (H)



**le mur de soutènement du parking sur l'avenue Foch
150m (L) x 2m83 (H) (maximum)**



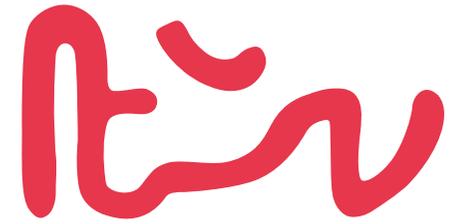
le château d'eau du rond-point avenue Ashton
20m (H)

Le projet global s'appuiera sur -

- ∞ l'impact visuel des interventions, primordial dans une ville fortement associée au graphisme
- ∞ l'environnement urbain et fonctionnel des lieux dans lequel les œuvres viennent s'inscrire (sens de la circulation, architecture des bâtiments...)
- ∞ une approche originale, dont la démarche sera susceptible d'attirer les amateurs, les professionnels et le grand public
- ∞ un rendu final qui devra être graphiquement singulier et immédiatement perceptible



Le parcours graphique urbain s'adresse aux Chaumontais, aux touristes et aux visiteurs, amateurs ou professionnels, de tous les âges.



Le projet poursuivra également les objectifs suivants -

- ∞ la construction d'une vision commune autour du graphisme d'utilité publique
- ∞ l'instauration d'un dialogue avec les habitants, usagers et associations de quartier - acteurs de la diversité des expressions artistiques et culturelles - dans l'étape de création, pour une meilleure compréhension de l'intention artistique
- ∞ la mise en place d'outils complémentaires et innovants (numérique, réalité augmentée...)
- ∞ la pérennité des œuvres : les matériaux devront être choisis pour perdurer dans le temps et résister au climat de la région. Les œuvres devront être adaptées aux supports indiqués (pierre, ciment, crépis, béton)

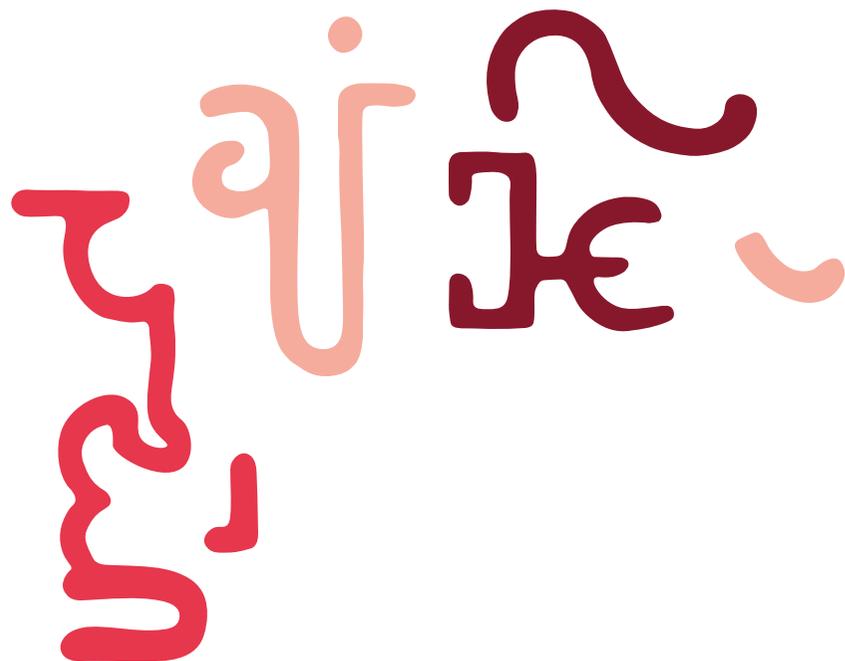


Une démarche soucieuse des impacts environnementaux est souhaitée.

⇒ candidatures éligibles

Sont éligibles à la commande publique artistique les graphistes indépendants, les collectifs, associations ou studio de graphistes ayant pour principale mission la création d'œuvres graphiques.

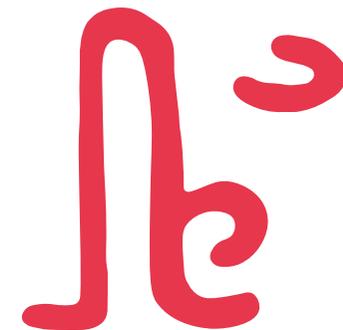
Cette commande publique artistique relève du domaine du graphisme et de la conception graphique. Tous les secteurs artistiques en lien avec le graphisme peuvent intégrer le projet (artistes plastiques, numériques, typographes...).



⇒ financements

Le budget dédié au projet couvre -

- ∞ la rémunération des artistes
- ∞ les frais de transport, d'hébergement et de restauration des artistes
- ∞ le matériel nécessaire à la réalisation de l'œuvre
- ∞ la préparation préalable des sites recevant les œuvres



➔ sélection des projets

critères •

Le comité de sélection « parcours graphique » composé d'élus, de professionnels et d'experts sera en charge de l'étude et de la sélection des projets.

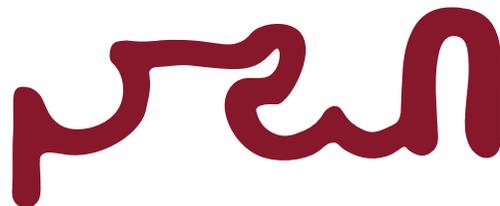
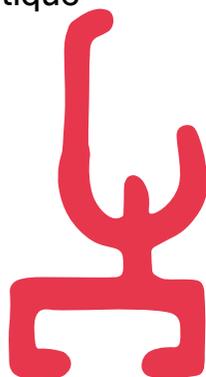
La qualité des projets sera évaluée selon les critères suivants -

Phase 1 - pré-sélection des candidats

- ∞ profil du candidat
- ∞ motivation et pertinence de l'intention artistique

Phase 2 - sélection des projets

- ∞ qualité du projet artistique et culturel
- ∞ originalité de la proposition
- ∞ intégration dans l'environnement urbain
- ∞ modalités de mise en œuvre des initiatives avec les habitants
- ∞ budget de réalisation



membres du comité •



➔ Ville de Chaumont

- Christine GUILLEMY - Maire de Chaumont
- Paul FOURNIÉ - Premier Adjoint au Maire de Chaumont en charge de la culture
- Nathalie FERREIRA - Directrice des Politiques Culturelles

➔ DRAC Grand Est

- Laurent INNOCENZI - Conseiller arts visuels & cinéma

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)

- Caroline MARLOT - Architecte des bâtiments de France

➔ Agence Culturelle Grand Est

- Francis GELIN - Directeur général

➔ Conseil Départemental de la Haute-Marne

- Caroline POINSOT-FRECON - Directrice de la culture, des sports et du monde associatif - Pôle solidarités

➔ Le Signe - Centre national du graphisme

- Jean-Michel GERIDAN - Directeur général

➔ Atelier National de Recherche Typographique

- Thomas HUOT-MARCHAND - Directeur

➔ Centre national des arts plastiques

- Véronique MARRIER - Cheffe du service design graphique

⇒ modalités de candidature

Le dépôt du dossier de candidature vaut pour acceptation sans réserve des termes du présent cahier des charges. Les dossiers de candidature doivent impérativement être adressés par voie électronique selon les instructions indiquées sur le site des marchés publics de la Ville de Chaumont -

<http://www.marches-publics.info/avis/index.cfm?IDS=4547>

au plus tard le 30 juin 2021



Toute question devra être posée à travers le site des marchés publics.

Pour cette première phase, le dossier doit obligatoirement comporter les pièces suivantes -

- ∞ la fiche de candidature complétée et signée (à télécharger sur saisonsculturelleschaumont.fr/participez/commande-publique-artistique/)
- ∞ le curriculum vitae et book/portfolio de tous les artistes amenés à intervenir dans le projet
- ∞ la note d'intention de(s) l'artiste(s)

étapes suivantes

9 juillet 2021 - *publication de la liste des candidats présélectionnés (sur saisonsculturelleschaumont.fr/participez/commande-publique-artistique/)*

16 août 2021 - *date limite d'envoi des propositions de projets*

1^{er} septembre 2021 - *publication des résultats des candidats sélectionnés. Les candidats non retenus à cette étape de sélection des projets seront indemnisés à hauteur de 1 500,00 € ttc.*

22 septembre 2021 - *présentation des projets retenus au Conseil national des œuvres d'art dans l'espace public de la DGCA*

octobre 2021 - *démarrage des interventions artistiques*





saisonsculturelleschaumont.fr



ville de HAUTE - MARNE Chau^{|||||}mont,